

Bumthang Owl Trek



Jours:	3
Prix:	610 USD Vol international non inclus
Confort:	★★★★★
Difficulté:	★★★☆☆
🔪 Aventure, exploration et expédition	
🔪 Trekking 🔪 Randonnée 🔪 Montagnes	

Il s'agit d'un trek de trois jours autour de Bumthang. Cette escapade propose des panoramas envoûtants sur une nature préservée, avec une grande diversité de faune et de flore. Nous pouvons profiter du voyage pour visiter d'anciens temples et monastères bouddhistes. Le circuit nous conduit au cœur des forêts de pins bleus, de bouleaux, d'érables, d'épinettes, de genévriers, de bambous, etc. Nous traversons un beau paysage accidenté drapé dans d'innombrables variétés de rhododendrons. Tout en sillonnant tranquillement les crêtes et les montagnes de Bumthang, nous profitons des vues panoramiques sur la montagne. Gangkar Puensum est l'un des hauts sommets encore méconnus dans le monde. Le site permet de découvrir une grande variété d'oiseaux et quelques faisans tels que le Tragopan himalayen. Nous pouvons nous nous improviser ornithologues entre avril et mai. La meilleure période pour entreprendre cette échappée belle demeure la fin du printemps, entre le mois d'avril et le début juin. Les rhododendrons fleurissent et décorent tout le paysage. Au hasard d'une randonnée, nous tomberons sur des ours noirs de l'Himalaya, mais la prudence est de rigueur. Si les dates de notre randonnée coïncident avec l'un des festivals locaux, nous aurons un aperçu supplémentaire des traditions et de la culture de la région.

Jour 1. Début du trek à partir du village nomade des Kheps et des Brokpas



Manchugang 📍
13km - ⌚ 5h
Dhur Village 📍

Manchugang - Dhur Village

- Altitude du camping : 3 450m

Après le petit déjeuner, nous partons pour Manchugang, en passant par le village de Dhur. Ce dernier possède deux dialectes distincts, à savoir le Bumthang Kha et le Brokke (une langue utilisée par les nomades). Nous continuons notre trek par une montée à travers des forêts de pins bleus, en direction des campings de Schonath (3450 m).

🍴 Déjeuner	Préparé par l'équipe
🍷 Dîner	Préparé par l'équipe
🏠 Hébergement	Camping

Jour 2. Le trek traverse des forêts luxuriantes



Dhur Village 📍
12km - ⌚ 5h
Drangela Pass 📍

Dhur Village - Drangela Pass

- Altitude du camping: 3 600 m

Le deuxième jour de la randonnée nous plonge au cœur de forêts luxuriantes composées de pruches, de sapins, d'épinettes, ainsi que de nombreuses espèces de rhododendrons en pleine floraison durant les mois d'avril et mai. Après quelques heures de route, nous arrivons au col de Drangela (3 600 m). L'escalade sur la crête de Kitiphu nous conduit au camp à 3 870 m d'altitude, où nous passons la nuit. À partir de ce point de vue, nous contemplons sous un autre angle les montagnes et les vallées enneigées alentours. L'endroit nous offre également une vue sur le mont Gangkarpunsum (7 541 m), le sommet le plus élevé du monde.

Petit déjeuner	Préparé par l'équipe
Déjeuner	Préparé par l'équipe
Dîner	Préparé par l'équipe
Hébergement	Camping

Jour 3. Visiter le monastère de Tharpaling



Drangela Pass
8km - ⌚ 4h
Tharpaling Monastery
🚗 54km - ⌚ 2h 21m
Bumthang

Drangela Pass - Tharpaling Monastery

- Aujourd'hui, nous descendons vers les monastères de Zambhalha, Chuedak et Tharpaling. Après le déjeuner, nous continuons notre aventure le long de la crête de Kikila, en suivant le sentier de randonnée traditionnelle entre Trongsa et Bumthang (le sentier du patrimoine royal), à travers des collines et forêts pittoresques. Nous profitons de la vue panoramique sur le dzong de Jakar.

Tharpaling Monastery - Bumthang

- Retour sur Bumthang.

Petit déjeuner	Préparé par l'équipe
Déjeuner	Préparé par l'équipe

Carte itinéraire



Tarif par personne pour un circuit privatisé

1-1	2-2	3-10
690 USD	640 USD	610 USD

Informations supplémentaires

Conditions générales de vente

Modalité d'inscription

Toute demande d'inscription doit être effectuée par e-mail auprès de l'Agence Locale ou directement en ligne depuis l'Espace Client accessible depuis le site internet de l'Agence Locale ou le site de notre regroupement www.nomadays.fr.

Pour se connecter à l'Espace Client, il suffit de saisir l'identifiant et le mot de passe déterminés lors de la première connexion.

L'inscription est considérée comme définitive une fois le formulaire de réservation en ligne complété et à réception du règlement de l'acompte et/ou du solde en fonction de la date d'inscription.

Selon les prestations choisies et les règlements du pays, une photocopie du passeport pourra être demandée par l'Agence Locale. En cas de non envoi de la photocopie du passeport dans les délais indiqués par l'Agence Locale, celle-ci ne pourra pas garantir la bonne exécution des prestations réservées.

Une fois le paiement effectué, un e-mail de confirmation est envoyé au Client. Il comprend la confirmation du règlement ainsi que la facture électronique téléchargeable.

Un accusé de réception est envoyé au Client par voie électronique. Dans l'hypothèse où le Client ne recevrait pas l'accusé de réception, la réservation serait néanmoins définitive à compter de sa réception par l'Agence Locale.

Modalité de paiement

Inscription réalisée plus de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit payer un acompte de 30% du montant total des prestations réservées. Le solde du séjour doit être versé au plus tard à 30 jours avant la date de début dudit séjour.

Inscription réalisée moins de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit régler en une seule fois la totalité du montant du voyage.

Moyens de paiements

À la confirmation de votre réservation, votre agent locale vous préparera votre facture électronique, éditée au nom du collectif d'agences locales Nomadays, agence de voyage dûment immatriculée en France. Les paiements se font soit :

- par carte bancaire en ligne et sans frais, depuis les liens de paiements disponibles sur la facture électronique.
- par virement bancaire sur le compte de l'agence de voyage Nomadays, basée en France et dûment immatriculée.

La facture électronique est mise à jour à chaque réception de paiement, et reste consultable à tout moment depuis l'Espace Client. Elle est entre autre téléchargeable et imprimable.

Conditions d'annulation

Conditions et frais d'annulation

Dans le cas où le Client se trouverait dans l'obligation d'annuler le voyage, il devra en informer l'Agence Locale et son assureur par tout moyen écrit permettant d'avoir un accusé réception, dès la survenance du fait générateur de cette annulation. La date d'émission de l'écrit sera retenue comme date d'annulation pour la facturation des frais d'annulation. En règle générale, la compagnie d'assurance apprécie, en fonction des documents que le Client lui communique directement, la date du fait générateur à l'origine de la décision d'annuler le voyage pour accepter de rembourser les frais d'annulation.

Barème des frais d'annulation totale :

- plus de 45 jours avant la date de départ : 30% du prix total TTC du voyage
- de 44 à 31 jours avant la date de départ : 40% du prix total TTC du voyage
- de 30 à 14 jours avant la date de départ : 50% du prix total TTC du voyage
- de 13 à 7 jours avant la date de départ : 75% du prix total TTC du voyage
- moins de 7 jours avant la date de départ : 100% du prix total TTC du voyage

Barème des frais d'annulation partielle, sauf cas particuliers :

Si un voyageur inscrit à un voyage privatisé annule sa participation, alors que le voyage est maintenu pour les autres participants :

- pour les prestations personnelles (non partagées) : le barème des frais d'annulation ci-dessus sera appliqué pour le voyageur qui annule.
- pour les prestations partagées : des frais égaux à 100%, quelle que soit la date d'annulation, seront facturés au participant qui annule sur sa quote-part des prestations partagées du voyage.

Lorsque plusieurs clients se sont inscrits sur un même dossier et que l'un d'eux annule son voyage, les frais d'annulation sont prélevés sur les sommes encaissées pour ce dossier, quel que soit l'auteur du versement.

En cas d'annulation, pour quelque raison que ce soit, les frais extérieurs au voyage souscrit chez l'Agence Locale et engagés par le Client tels que, frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage et retour au domicile (billets d'avion, de train ou de bus), frais d'obtention des visas, documents de voyages, frais de vaccination, ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement.

Cession de contrat

En cas de cession du contrat, le Client est tenu d'en informer l'Agence Locale au plus tard 7 jours avant le départ par e-mail. Cette cession est possible sous réserve de disponibilité du transport aérien et du niveau adéquat du cessionnaire. Elle pourra entraîner des coûts supplémentaires (notamment en cas de modification de billet d'avion et de prestations nominatives), qui seront facturés au cessionnaire désigné. En tout état de cause, le cédant et le cessionnaire sont tenus solidairement du paiement du prix du voyage et des frais complémentaires éventuels.

Assurance

ASSURANCES ANNULATION ET ASSISTANCE

Pour participer à nos voyages, vous devez impérativement être assuré en assistance-rapatriement et frais médicaux à l'étranger.

Votre agence locale vous encourage à prendre connaissance du contrat spécifique élaboré avec notre partenaire **CHAPKA ASSURANCES et AXA ASSISTANCE**.

Pour souscrire à une assurance, connaître les garanties et les tarifs, suivez le lien ci-dessous.

CAP EXPLORER : La solution d'assurance complète conçue pour vivre sereinement votre voyage !

Choisissez la formule qui vous correspond le mieux:

- Explorer'Multirisque
- Explorer'Annulation
- Explorer'Assistance
- Explorer' Complémentaire Carte Bancaire

Spécifiques à nos voyages, nous suggérons fortement d'y souscrire.

Si vous choisissez de souscrire à l'une de ces formules, la convention détaillant l'ensemble des garanties et les modalités de déclaration du sinistre sont disponibles sur le site Internet de l'assureur.

Votre agence locale en aura connaissance, mais seul le participant est responsable du respect des procédures de déclaration de tout sinistre. Le participant doit donc conserver cette convention avec lui pendant toute la durée de son voyage.